

RCS : EPINAL  
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 50084  
Numéro SIREN : 419 772 397  
Nom ou dénomination : aXeL Expertise

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2022 sous le numéro de dépôt 956

**COPIE** 1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 5 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS AXEL EXPERTISE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>19 Av.de la Fontenelle</b>		88100 SAINT DIE DES VOSGES					
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * <b>4 1 9 7 7 2 3 9 7 0 0 0 1 6</b>							
		Exercice N, clos le, <b>30062021</b>					
		N-1 <b>30062020</b>					
		Brut <b>1</b>					
		Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>					
		Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AG			
		Constructions	AP	AG			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 396 386	1 396 386	1 482 356
Créances rattachées à des participations		BB	BC			20 000	
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>1 396 386</b>	<b>1 396 386</b>	<b>1 502 356</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	18 721	18 721	18 709
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 429	1 429	2 444
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	248 750	248 750	248 750
Disponibilités		CF	CG	575 080	575 080	457 400	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	819	819	446	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>844 799</b>	<b>844 799</b>	<b>727 749</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>2 241 185</b>	<b>2 241 185</b>	<b>2 230 105</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS AXEL EXPERTISE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....80.000..... )	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	1 727 898	1 727 454
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	376 764	300 445
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 204 053	2 127 290
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	7 176	76 749
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 929	2 942
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 027	23 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
	<b>Produits constatés d'avance (4)</b>			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	37 132	102 815
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	2 241 185	2 230 105
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 132	102 815	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : <b>SAS AXEL EXPERTISE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	142 699	FH		FI	141 986	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	142 699	FK		FL	141 986	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>142 699</b> <b>141 986</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 376      9 297	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 620      1 220	
	Salaires et traitements *					FY	101 118      98 112	
	Charges sociales (10)					FZ	39 118      38 079	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6      14	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>150 238</b> <b>146 722</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>(7 539)</b> <b>(4 736)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	333 306      320 023	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	36 845      894	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>370 151</b> <b>320 917</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	665      637	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>665</b> <b>13 488</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>369 486</b> <b>307 429</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>361 947</b> <b>302 694</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS AXEL EXPERTISE</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	139 835
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>139 835</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	122 815
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>122 815</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>17 020</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 203
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>652 685</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>275 921</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>376 764</b>
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	333 306
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		122 815	139 835
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

**Etats financiers au 30/06/2021**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 241 185 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 652 685 euros** et un total **charges de 275 921 euros**,dégageant ainsi un **résultat de 376 764 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

La crise sanitaire du COVID 19 n'a pas impacté les comptes 2020.2021.  
La société a vendu sa participation dans la SAS ACCOUNT AUDIT.

# Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00

--	--	--	--	--	--

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>13 451</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>665</b>
<i>ASS.-INTERETS COURUS</i>	<i>665</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>2 749</b>
<i>FAC NON PARV-FOURNISSEURS</i>	<i>2 749</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>10 037</b>
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	<i>5 626</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>3 000</i>	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	<i>1 200</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>51</i>	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	<i>160</i>	

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2021

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>5 176</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>5 176</i>	<b>5 176</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> COTISATIONS ORDRE ET CRCC		819	819
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>819</b>

## Effectif moyen

	30/06/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>		2

--

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		1 396 386		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		18 721		
Autres créances		848		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser 28.381 € dette actuarielle : 26.016 €		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CERTIFIÉ CONFORMÉ  
À L'ORIGINAL

“aXeL Expertise”

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 80.000 €  
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle  
88100 SAINT DIE DES VOSGES

COPIE

R.C.S. EPINAL 419 772 397

\* \* \*

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2021

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L’Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le 30 juin 2021 s’élevant à 376.763,71 € comme suit :

Bénéfice	376.763,71 €
Distribution de dividendes Soit 87,50 € par action	- 350.000,00 €
Le solde, soit Affecté au compte “Autres Réserves”.	----- 26.763,71 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d’imposition des revenus mobiliers de 30 % s’agissant d’une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l’impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ⚡ d’un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ⚡ d’un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l’avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l’article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l’article 242 quater. Ce prélèvement s’impute sur l’impôt sur le revenu dû au titre de l’année au cours de laquelle il a été opéré. S’il excède l’impôt dû, l’excédent est

restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 65.187,50 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 284.812,50 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Montant éligible abattement de 40 %</b>
2019/20	300.000 €	Oui à hauteur de 100.875 € Non à hauteur de 199.125 €
2018/19	300.000 €	Oui à hauteur de 100.875 € Non à hauteur de 199.125 €
2017/18	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €

## **II-RESOLUTION ADOPTEE**

### **QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 376.763,71 € comme suit :

<b>Bénéfice</b>	<b>376.763,71 €</b>
<b>Distribution de dividendes</b> <b>Soit 87,50 € par action</b>	<b>- 350.000,00 €</b>
<b>Le solde, soit</b> <b>Affecté au compte "Autres Réserves".</b>	<b>-----</b> <b>26.763,71 €</b>

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ↳ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ↳ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes

physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 65.187,50 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

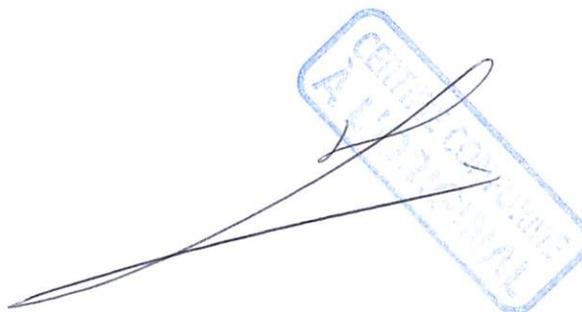
- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 284.812,50 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Montant éligible abattement de 40 %</b>
2019/20	300.000 €	Oui à hauteur de 100.875 € Non à hauteur de 199.125 €
2018/19	300.000 €	Oui à hauteur de 100.875 € Non à hauteur de 199.125 €
2017/18	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €

Cette résolution est adoptée à

**"l'unanimité"**



A handwritten signature in black ink is written over a blue rectangular stamp. The stamp contains the text "ASSEMBLEE GENERALE" in a circular arrangement. The signature is a long, sweeping stroke that extends to the left.

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS***

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

**AXEL EXPERTISE  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 80 000 €  
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle**

**88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES**

**419 772 397 RCS EPINAL**

**Présenté par :**

**VRM AUDIT SARL  
Commissaires aux Comptes  
56 rue d'Alsace**

**54300 LUNEVILLE**

**(Ce rapport contient vingt-et-une pages)**



## VRM AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale du Ressort de la Cour d'Appel de Nancy

AXEL EXPERTISE  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 80 000 €  
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

419 772 397 RCS EPINAL



### ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS***

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**



Mesdames et Messieurs les Associés,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXEL EXPERTISE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



**Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

**Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

LUNEVILLE, le 7 décembre 2021

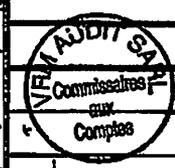
Pour la société VRM AUDIT,  
Bertrand MARGUOT,





**2 BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise		SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 80 000 ..... )	DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EU )	DG	1 727 898	1 727 454	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	376 764	300 445	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 204 053</b>	<b>2 127 290</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	7 176	76 749	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 929	2 942	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 027	23 124	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
<b>Compte égal.</b>	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>37 132</b>	<b>102 815</b>		
<b>Ecart de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>2 241 185</b>	<b>2 230 105</b>		
<b>REVOIRS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 132	102 815		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le cadre n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	142 699	FH	FI	142 699	141 986
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	142 699	EK	FL	142 699	141 986
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FO			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	142 699	141 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	8 376	9 297	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1 620	1 220	
	Salaire et traitements *			FY	101 118	98 112	
	Charges sociales (10)			FZ	39 118	38 079	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	6	14		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	150 238	146 722	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	(7 539)	(4 736)	
résultat en tenant compte de	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	333 306	320 023	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	36 845	894	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	370 151	320 917	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ		12 282	
	Intérêts et charges assimilées (6)			QR	665	637	
	Différences négatives de change			QS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			QT		569	
Total des charges financières (VI)				QU	665	13 488	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				QV	369 486	307 429	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				QW	361 947	302 694	



Désignation de l'entreprise <b>SAS AXEL EXPERTISE</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	139 835
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>139 835</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	122 815
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>122 815</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>17 020</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		II	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 203
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>652 685</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>275 921</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>376 764</b>
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
		IJ	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	333 306
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7	obligatoires A9	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>CE état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</b>	<b>122 815</b>	<b>139 835</b>	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2052.

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS AXEL EXPERTISE**

Néant

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			1	2	3
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KJ
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants M2	KP	KQ	KR
		[ Dont Composants M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KV	KW	KX
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	KZ	LA
		Matériel de transport *	LB	LC	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
	TOTAL III		LN	LO	LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
Autres participations		8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	
TOTAL IV		LQ	LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	ØH	ØS	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation Képi * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par dépréciation ou par annulation d'un poste en équivalence			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	ØØ	DØ	D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	ØV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains	ØF	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	ØQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	ØR	MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[ Dont Composants M2	ØS	MG	MH	MI
		[ Dont Composants M3	ØT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	ØU	MM	MN	MO
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	ØV	MP	MQ	MR
		Matériel de transport	ØW	MS	MT	MU
		Matériel de bureau et mobilier informatique	ØX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		ØY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		ØZ	ND	NE	NF
	TOTAL III		ØA	NG	NH	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	ØB	ØU	M7	ØW
Autres participations		ØC	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés		ØD	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		ØE	2E	2F	2G	
TOTAL IV		ØF	NJ	NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	ØK	ØL	ØM	



6

**AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AXEL EXPERTISE** Néant  \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments écrits de l'actif nettes	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillages industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
<b>TOTAL III</b>		QU	QV	QW	QX
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		ØN	ØP	ØQ	ØR

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. techniques mat. et outillages	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Autres immob. corporelles	Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
corporelles	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NQ	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général sans versements (NP + NQ + NR)	NW							
Total général sans versements (NS + NT + NU)			NY					
Total général sans versements (NW - NY)						NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TE	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	I	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TF	TC	TR
<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>TS</b>	<b>TT</b>	<b>TU</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>	<b>TW</b>	<b>TX</b>	
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>36 845</b>	<b>TY</b>	<b>36 845</b>	<b>UA</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>36 845</b>	<b>UB</b>	<b>36 845</b>	<b>UD</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	36 845
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'usage de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Etats financiers au 30/06/2021**

**ANNEXE**



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 241 185 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 652 685 euros et un total charges de 275 921 euros, dégageant ainsi un résultat de 376 764 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2020 et finit le 30/06/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire du COVID 19 n'a pas impacté les comptes 2020-2021  
La société a vendu sa participation dans la SAS ACCOUNT AUDIT.



## Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
Du capital social fin d'exercice	4 000,00	20,0000	80 000,00	



## Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>13 451</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b> <i>ASS.-INTERETS COURUS</i>		<b>665</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FAC NON PARY-FOURNISSEURS</i>	<b>2 749</b>	<b>2 749</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>10 037</b>
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	<b>5 626</b>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<b>3 000</b>	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	<b>1 200</b>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<b>51</b>	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	<b>160</b>	



## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Total des Produits à recevoir		5 176
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	5 176	5 176



# Charges constatées d'avance

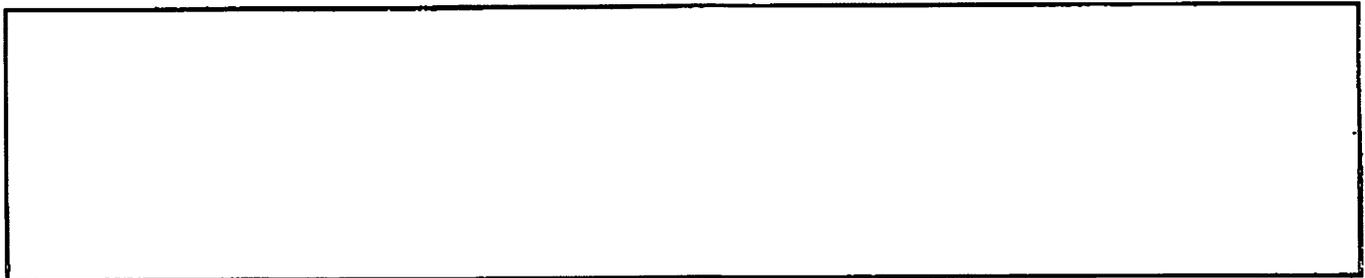


Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> COTISATIONS ORDRE ET CRCC		819	819
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			819

--

## Effectif moyen

		30/06/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	



## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		1 396 386		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et autres rattachés		18 721		
Autres créances		848		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Engagements financiers

	30/06/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Etat exprimé en euros			
Effets escomptés non décaus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et autres obligations valeur actuelle probable des indemnités à verser : 28.381 € dette actuarielle : 26.016 €			
Autres engagements			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

